

COMITÉ ALPES MARITIMES

FFHANDBALL



«Esterel Gallery» - Maison Régionale des Sports
809, Boulevard des Ecureuils - 06210 MANDELIEU
Tel. 04-92-97-46-73

6306000@ffhandball.net <http://www.comite06handball.fr>

Madame la Présidente, Monsieur le Président
PETF + 16 ans Féminin Poule B

Mandelieu le 03 octobre 2017

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Contrairement à ce qui avait été annoncé à la plénière de St Martin du Var le 16 septembre, le rapprochement momentanée entre les clubs de l'AS Monaco et l'AS Menton en PETF +16 ans féminin n'a pas été validé. Par conséquent, suite à la réponse favorable du Bureau Directeur du Comité 06, le club de l'AS Menton prend la place de l'exempt dans la poule B de la première phase de ce championnat.

La J1 devra être reportée par le club de l'AS Menton aux dates prévues dans le calendrier. La CDOC validera le report après accord écrit du club adverse.

L'arbitrage est assuré par la Commission Départementale d'Arbitrage.

Toute rencontre jouée sans l'accord de la CDOC sera perdue par pénalité par les deux clubs qui seront sanctionnés sportivement et financièrement.

Je vous rappelle que les horaires de rencontre de cette catégorie sont :

- Début de match le samedi de 18h30 à 21h00, le match devant se terminer avant 22h30.
- Début de match le dimanche de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Les conclusions doivent être saisies sur « Gest-Hand » au plus tard 30 jours avant la rencontre, exception faite pour les deux premières journées. La feuille de match électronique doit être renvoyée au Comité 06 par téléchargement via le logiciel de feuille de match électronique dans les 24 heures qui suivent la date de la rencontre.

En souhaitant la réussite de votre club dans cette compétition, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

Le Président de la
Commission d'Organisation des Compétitions
R. BADALASSI

